

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'août 1681)

Édit

FNPP

Malgré les déceptions et les inquiétudes, les plaisanciers se rassemblent et font front..



L'annonce de la composition du premier gouvernement d'Édouard Philippe, le mercredi 17 mai 2017, a légitimement suscité **déceptions et inquiétudes dans le monde maritime**. Le mot même de la « mer » brillait par son absence. Si

bien que les différents acteurs du nautisme et

de la plaisance se sont trouvés dans l'incapacité totale **de se situer et de savoir précisément à quel ministère ils étaient rattachés**. Les décrets d'attributions parus une semaine plus tard même s'ils apportent quelques précisions sont loin d'avoir dissipé toutes nos inquiétudes et nos interrogations.

La France possède une des plus importantes longueurs de côtes au monde. La mer est souvent citée comme l'élément d'avenir de l'humanité. Comment comprendre dans ces conditions que la mer ne soit même pas évoquée dans les premières annonces gouvernementales ? Dans l'état actuel, nos activités risquent d'être **dispersées dans les différents ministères au détriment de la cohérence et de l'efficacité**.

La mise en place d'un **Comité interministériel de la plaisance et du nautisme** comme annoncé aux assises de la mer de La Rochelle et d'un **secrétariat général de la Mer placé sous l'autorité du Premier ministre** pourrait compenser l'absence d'une véritable structure dédiée au monde maritime.

La présence au sein du gouvernement de personnalités dont la fibre maritime est incontestable, au premier rang desquelles figurent le Premier ministre Edouard Philippe mais aussi Jean-Yves Le Drian et Annick Girardin, se voudrait rassurante. Espérons que dans le cadre du remaniement ministériel prévu après les législatives, des mesures techniques soient prises en faveur d'un **développement harmonieux et durable de nos activités**. Elles auraient vocation à s'inscrire pleinement dans le cadre d'une **économie bleue** dont on sait qu'elle constitue un des principaux leviers de croissance de notre pays.

Notre 44^e congrès national s'est tenu à Saint-Brice-en-Coglès du 8 au 9 avril 2017. Il a été pour l'ensemble des participants un moment d'**intense réflexion et de convivialité**. Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a précédé l'assemblée générale ordinaire tenue le dimanche 9 avril 2017, nous avons opté pour un sigle fédéral plus court (**FNPP**) et une dénomination fédérale plus rassembleuse (**Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer**). Les synthèses issues des commissions et le rapport moral ont été présentés et approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'assemblée générale. **La très grande cohérence de nos travaux** se trouve une nouvelle fois démontrée et donne encore plus de poids à nos propositions. Bravo et merci à tous ceux qui y ont participé !

La communauté nautique est aujourd'hui rassemblée dans le cadre de la Confédération du nautisme et de la plaisance (CNP). Dans la nouvelle structure interministérielle qui nous est annoncée, elle aura évidemment un rôle déterminant à tenir. Les différentes **analyses économiques réalisées avec les concours des structures territoriales** soulignent, si besoin l'était, l'importance considérable du **poids économique du nautisme et de la plaisance** évalué aujourd'hui à près de 10 milliards d'euros.

Dans ces conditions, les assises nationales de la plaisance et des pêches de loisir en mer qui se tiendront à La Baule les 26 et 27 octobre 2017, n'en prennent que plus de sens et pourraient s'avérer **déterminantes pour le devenir de nos activités**. Toutes les fédérations participantes vont s'y retrouver pour évoquer avec les **institutions concernées** les problématiques liées à la plaisance et aux pêches de loisir en mer : poids économique, environnement, sécurité, gestion portuaire, pêches en bateau et du bord, pêche à pied, pêche sous-marine en apnée, écoresponsabilité et relations européennes. Espérons que les représentants de différentes institutions et services ministériels pourront apporter leur éclairage et imaginer avec nous des **réponses appropriées aux problématiques** que nous ne manquerons pas d'évoquer. Nous comptons sur la présence des ministres et des autorités européennes concernées pour tenter de remédier aux difficultés que nous traversons actuellement et envisager avec nous un **meilleur avenir pour une plaisance et une pêche de loisir écoresponsables**.

Ensemble, rassemblés, nous pouvons **œuvrer pour un développement harmonieux et productif** de nos activités. Venez nombreux assister à ces 3^{es} assises de la plaisance et des pêches en mer. Nous comptons sur vous.

Jean Kiffer

président de la FNPP et coordonnateur des assises